

Services d'accueil pour meublés Rue des plans 73450 VALLOIRE (+33) 04 79 59 22 72 sam-web.fr Valloire le 18/03/2018

hachimi 42 RUE 59650 -LILLE

Contrat d'engagement

Entre les soussignés

M hachimi Propriétaire

Adreesse prncipale: 42 RUE 59650 -LILLE. Tél: 0627442521

Adresse eléctronique: papouz@gmail.com.

Madame Nadine Gallas, représentante l'entreprise SAM Artisan.

Il est arrêté et convenu:

Le propriétaire du bien désigné ci-dessous s'engage à confier l'accueil de ses locataires vacanciers au prestataire.

Propriètaire loueur professionelSITUATION ET DESIGNATION DES LOCAUX MIS EN GESTION

Adresse: 16 RUE PARIS

Superficie: 14 m². Nombre de couchages : 9 nombre de pièces :6

Garage: 3R extérieur.

Tel que ces locaux existent et tels que le prestataire les accepte pour les avoir vus et visités.

DESTINATION EXCLUSIVE DU CONTRAT:

Le prestataire exerce exclusivement dans la mission de mise à disposition du bien dans le cadre de location saisonnière touristique de court et moyen séjour. Les services proposés ne font l'objet d'aucune autorisation ou réglementation particulière. L'entreprise n'intervient pas dans la mise en oeuvre du contrat de location.

Les prestations proposées répondent aux critères de la para hôtellerie tel que le défini l'article 261 d 4° du CGI. Il est proposé le nettoyage de l'appartement selon différentes formules, la location de linge de



maison et l'accueil des locataires avec le suivi administratif.

Le servix electratifié reptes prestations par le propriétaire est à la carte. DURÉE ET RENOUVELLEMENT

Rue des plans 73450 VALLOIRE

Le (processe part 700 rs trate est consenti pour :

sam-web.fr

La saison d'hiver et d'été

hachimi **42 RUE**

59650 -LILLE

Il se renouvellera ensuite par tacite reconduction pour les mêmes périodes. La prise d'effet est effective à

Contrat d'engagement la signature du contrat à défaut dès la saison désignée à venir. Chaque fin du mois

REGLEMENT

Le montant des prestations est payable :

En partie, acompte 30 % à la commande et le solde

Escompte de 1,5 % pour tout règlement effectué en totalité à la commande.

Par chèque ou espèces. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE:

Le propriétaire ou son représentant est tenu des obligations générales suivantes :

De délivrer un logement répondant aux critères des classements des locations saisonnières et conforme

à l'usage d'habitation en villégiature.

De s'engager à faire les réparations nécessaires pour maintenir les locaux et les équipements en bon état

d'usage

De s'engager à se déclarer auprès des services fiscaux comme loueur de meublé.

De s'engager à souscrire une assurance locative pour son bien

De faire part de ses besoins en prestation dès la confirmation du contrat de location avec son locataire au

plus tard 72 heures avant l'arrivée des clients

De transmettre les coordonnées du prestataire au locataire grâce au bon de réservation

De fournir les pièces annexes

OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

Fournir son immatriculation auprès de la chambre des métiers

De souscrire une assurance responsabilité civile pour son activité professionnelle

S'engage à faire part au propriétaire des besoins en entretien nécessaires

Services d'acceuil pour meublés. Siret : 798 407 649 00010



A effectuer les prestations dans leur totalité comme convenu

Valloire le 18/03/2018
D'assaurce sur a cute du séjour du locataire

Rue des plans 73450 VALLOIRE

CLAUSES PARTIC WEIERES

sam-web.fr

hachimi

42 RUE

Dans le cas de modification des prestations en cours de pério 39,650 avent de contrat pourra être fait avec une facturation conjointe.

Contrat d'engagement Pour les loueurs professionnels, des contrats spécifiques sont négociables.

En cas d'annulation un montant forfaitaire de 15 ?uros sera retenu.

Dans le cadre des prestations de l'entreprise désignée, le propriétaire lui autorise les photographies de son appartement pour son propre usage.

CLAUSE RESOLUTOIRE

Il est expressément convenu qu'à défaut de paiement, de vente du bien ou de cas de force majeure, le présent contrat sera résilié de plein droit.PIECES JOINTES

- -Tarifs propriétaires
- Tarifs résidents
- Clés (3 jeux)

Fait à Valloire (en deux exemplaires) le 18/03/2018